



PROPULSER **UNE CROISSANCE** DURABLE



REVUE DU **QUATRIÈME TRIMESTRE** 2022





Le chemin de fer de l'Amérique du Nord

Le CN annonce ses résultats du quatrième trimestre et de fin d'exercice

Le chemin de fer a atteint ses résultats prévisionnels pour 2022 axés sur l'exploitation ferroviaire à horaires fixes

MONTREAL, le 24 janvier 2023 — Le CN (TSX : CNR) (NYSE : CNI) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers et d'exploitation pour le quatrième trimestre et l'exercice terminés le 31 décembre 2022. Le bénéfice par action (BPA) dilué a augmenté de 23 % au quatrième trimestre pour s'établir à 2,10 \$ CA sur une base rajustée, et le ratio d'exploitation est demeuré stable à 57,9 % sur une base rajustée. ¹⁾ Pour la même période, la Compagnie a déclaré une hausse de 24 % du BPA dilué, tandis que le ratio d'exploitation s'est amélioré de 0,4 point.

« Je suis très fière du travail accompli par notre équipe au quatrième trimestre et tout au long de l'année. Notre approche en matière d'exploitation ferroviaire à horaires fixes nous a permis d'améliorer le service auprès de nos clients, d'optimiser notre efficacité opérationnelle et de renforcer notre résilience, favorisant ainsi une reprise rapide pendant les conditions hivernales extrêmes à la fin du trimestre. À l'aube de 2023, nous pensons que notre stratégie de retour aux sources et notre modèle d'exploitation discipliné continueront à porter leurs fruits malgré le ralentissement de l'économie. »

— Tracy Robinson, présidente-directrice générale, CN

Points saillants des données financières

Comparaison du quatrième trimestre de 2022 et du quatrième trimestre de 2021

- Produits d'exploitation de 4 542 M\$ CA, soit une hausse de 789 M\$ CA ou 21 %.
- Bénéfice d'exploitation de 1 912 M\$ CA, soit une hausse de 22 %, ou une hausse de 21 % sur une base rajustée. ¹⁾
- BPA dilué de 2,10 \$ CA, soit une hausse de 24 %, ou une hausse de 23 % sur une base rajustée. ¹⁾
- Ratio d'exploitation (représentant les charges d'exploitation sous forme de pourcentage des produits d'exploitation) de 57,9 % – amélioration de 0,4 point ou stable sur une base rajustée. ¹⁾

Comparaison de l'exercice 2022 et de l'exercice 2021

- Produits d'exploitation de 17 107 M\$ CA, soit une hausse de 2 630 M\$ CA ou 18 %.
- Bénéfice d'exploitation de 6 840 M\$ CA, soit une hausse de 22 %, et bénéfice d'exploitation rajusté de 6 862 M\$ CA, soit une hausse de 22 %. ¹⁾
- BPA dilué de 7,44 \$ CA, soit une hausse de 8 %, et BPA dilué rajusté de 7,46 \$ CA, soit une hausse de 25 %. ¹⁾
- Ratio d'exploitation de 60,0 %, soit une amélioration de 1,2 point, et ratio d'exploitation rajusté de 59,9 %, soit une amélioration de 1,3 point. ¹⁾
- Flux de trésorerie disponibles de 4 259 M\$ CA, comparativement à 3 296 M\$ CA en 2021. ¹⁾
- Rendement du capital investi (RCI) de 15,8 %, soit une baisse de 0,6 point, et RCI rajusté de 15,9 %, soit une hausse de 1,8 point. ¹⁾

Performance en matière d'exploitation

Comparaison du quatrième trimestre de 2022 et du quatrième trimestre de 2021

La plupart des mesures de la performance en matière d'exploitation ont affiché une amélioration au quatrième trimestre de 2022, par rapport à la période correspondante de 2021.

- Amélioration du taux de fréquence des blessures ³⁾ de 34 % et amélioration du taux d'accidents ⁴⁾ de 13 %.
- Rendement du carburant de 0,886 gallon US de carburant de locomotive consommé par 1 000 tonnes-milles brutes (TMB), soit une amélioration de 1 %.
- Amélioration de la vitesse des wagons (wagons-milles par jour) de 10 %.
- Amélioration de la vitesse moyenne des trains directs sur le réseau (milles par heure) de 1 %.
- Amélioration du temps de séjour (ensemble du réseau, en heures) de 9 %.
- Diminution de la longueur des trains (en pieds) de 7 %.

Comparaison de l'exercice 2022 et de l'exercice 2021

L'accent mis par la Compagnie sur l'exploitation ferroviaire à horaires fixes a entraîné des améliorations de la vitesse des wagons ainsi que du temps de séjour et du rendement du carburant, de même qu'une diminution de la longueur et du poids des trains, malgré l'incidence négative de l'hiver rigoureux du premier trimestre de 2022.

- Amélioration du taux de fréquence des blessures ³⁾ de 19 % et hausse du taux d'accidents ⁴⁾ de 7 %.
- Rendement du carburant de 0,867 gallon US de carburant de locomotive consommé par 1 000 TMB, soit une amélioration de 2 %.
- Amélioration de la vitesse des wagons (wagons-milles par jour) de 1 %.
- Diminution de la vitesse moyenne des trains directs sur le réseau (milles par heure) de 2 %.
- Amélioration du temps de séjour (ensemble du réseau, en heures) de 4 %.
- Diminution de la longueur des trains (en pieds) de 5 %.

Perspectives pour 2023 et sommes distribuées aux actionnaires ²⁾

Le CN prévoit une croissance du BPA se situant dans le bas d'une fourchette de croissance à un chiffre en raison de perspectives économiques moins favorables.

Le Conseil d'administration de la Compagnie a approuvé une hausse de 8 % du dividende trimestriel en espèces du CN pour 2023, en vigueur à compter du premier trimestre de 2023. Il s'agit d'une hausse du dividende pour la 27^e année consécutive, ce qui démontre notre confiance à l'égard de la santé financière à long terme de la Compagnie. De plus, le Conseil d'administration de la Compagnie a également approuvé une nouvelle offre publique de rachat (OPR) dans le cours normal des activités qui permet au CN d'acheter, pour annulation, jusqu'à concurrence de 32 millions d'actions ordinaires sur une période de 12 mois débutant le 1^{er} février 2023 et se terminant au plus tard le 31 janvier 2024.

Produits d'exploitation, volumes de trafic et charges du quatrième trimestre de 2022

Les produits d'exploitation pour le trimestre ont augmenté de 21 % pour s'établir à 4 542 M\$ CA, par rapport à la période correspondante de 2021. Cette hausse est principalement attribuable à des produits d'exploitation plus élevés découlant du supplément carburant, ce qui s'explique par des prix du carburant plus élevés, des répercussions positives de la conversion du dollar canadien plus faible, des hausses des tarifs des marchandises, et des volumes de céréales canadiennes plus élevés.

Les tonnes-milles commerciales (TMC), qui mesurent le poids et la distance des marchandises transportées par le CN, ont augmenté de 6 %. Les produits marchandises par TMC ont augmenté de 15 %, principalement en raison des produits d'exploitation plus élevés découlant du supplément carburant, de répercussions positives de la conversion du dollar canadien plus faible, et de hausses des tarifs des marchandises.

Les charges d'exploitation pour le trimestre se sont établies à 2 630 M\$ CA, soit une hausse de 20 % par rapport à la période correspondante de 2021. Cette hausse est principalement attribuable à des prix du carburant plus élevés et à l'incidence négative de la conversion du dollar canadien plus faible.

Produits d'exploitation, volumes de trafic et charges de l'exercice 2022

Les produits d'exploitation pour 2022 ont augmenté de 18 % pour s'établir à 17 107 M\$ CA, par rapport à 2021. Cette hausse est surtout attribuable à des produits d'exploitation plus élevés découlant du supplément carburant, ce qui s'explique par des prix du carburant plus élevés, des hausses des tarifs des marchandises, des répercussions positives de la conversion du dollar canadien plus faible, l'accroissement des volumes d'exportation de charbon canadien transitant par les ports de la côte ouest, et l'accroissement des volumes de céréales américaines, facteurs partiellement neutralisés par la diminution du trafic conteneurisé international transitant par le port de Vancouver découlant d'une congestion de la chaîne d'approvisionnement et par la baisse considérable des volumes d'exportation de céréales canadiennes au cours du premier semestre de 2022.

Les TMC ont augmenté de 1 %. Les produits marchandises par TMC ont augmenté de 18 %, principalement en raison de produits d'exploitation plus élevés découlant du supplément carburant, ce qui s'explique par des prix du carburant plus élevés, des hausses des tarifs des marchandises, une diminution de la longueur moyenne des parcours, et des répercussions positives de la conversion du dollar canadien plus faible.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 16 % pour s'établir à 10 267 M\$ CA, principalement en raison de prix du carburant plus élevé et de l'incidence négative de la conversion du dollar canadien plus faible.

1) Mesures de calcul non conformes aux PCGR

Le CN présente ses résultats financiers selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) aux États-Unis. Le CN utilise également des mesures de calcul non conformes aux PCGR dans le présent communiqué, qui ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR, dont le bénéfice net rajusté, le bénéfice par action (BPA) dilué rajusté, le bénéfice d'exploitation rajusté et le ratio d'exploitation rajusté (désignées les mesures de la performance rajustées), les flux de trésorerie disponibles, le rendement du capital investi (RCI) et le RCI rajusté. Ces mesures de calcul non conformes aux PCGR peuvent ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces mesures de calcul non conformes aux PCGR, y compris un rapprochement avec les mesures financières conformes aux PCGR les plus directement comparables, se reporter à la section d'information supplémentaire ci-jointe, Mesures de calcul non conformes aux PCGR.

Les perspectives financières relatives au BPA dilué rajusté²⁾ du CN pour l'ensemble de l'exercice excluent l'incidence prévue de certains éléments des produits et des charges, qui devraient être comparables aux rajustements apportés aux cours d'exercices antérieurs. Toutefois, la direction ne peut pas quantifier individuellement de façon prospective l'incidence de ces rajustements, qui pourraient être importants, étant donné qu'ils sont difficiles à prévoir et pourraient fluctuer considérablement. Par conséquent, le CN ne fournit pas de mesure de calcul conforme aux PCGR correspondante ni de rapprochement pour le BPA dilué rajusté dans ses perspectives financières.

2) Énoncés prospectifs

Certains énoncés contenus dans le présent communiqué constituent des « énoncés prospectifs » au sens de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières, de même que les énoncés, fondés sur l'évaluation et les hypothèses de la direction et accessibles au public portant sur le CN. Ces énoncés, de par leur caractère prospectif, impliquent des risques, des incertitudes et des hypothèses. Le CN prévient que ses hypothèses pourraient ne pas s'avérer et qu'en raison de la conjoncture économique actuelle, ces hypothèses, qui étaient raisonnables au moment où elles ont été formulées, comportent un degré plus élevé d'incertitude. Les énoncés prospectifs peuvent se reconnaître à l'emploi de termes comme « croit », « prévoit », « s'attend à », « présume », « perspective », « planifie », « vise » ou d'autres termes semblables.

Principales hypothèses de 2023

Le CN a formulé un certain nombre d'hypothèses relatives à l'économie et au marché au moment d'établir ses perspectives pour 2023. La Compagnie prévoit que la production industrielle nord-américaine sera négative en 2023. Pour la campagne agricole 2022-2023, la récolte céréalière au Canada a été supérieure à sa moyenne triennale (ou a correspondu à la moyenne triennale lorsqu'on excluait la récolte plus faible de 2021-2022), tandis que celle aux États-Unis a correspondu à la moyenne triennale du pays. La Compagnie présume que les récoltes céréalières 2023-2024 au Canada et aux États-Unis correspondront à leurs moyennes triennales respectives (excluant la récolte plus faible de 2021-2022 au Canada). Le CN présume que les prix continueront d'être supérieurs à l'inflation ferroviaire au moment du renouvellement des contrats. Le CN présume que la valeur du dollar CA en devise américaine fluctuera autour de 0,75 \$ en 2023 et que le prix moyen du baril de pétrole brut (*West Texas Intermediate*) se situera approximativement entre 75 \$ US et 80 \$ US le baril en 2023.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties de rendement futur et impliquent des risques, des incertitudes et d'autres éléments susceptibles de modifier, de façon importante, les résultats, le rendement ou les réalisations réels du CN par rapport aux perspectives ou aux résultats, au rendement ou aux réalisations futurs contenus implicitement dans ces énoncés. Par conséquent, il est conseillé aux lecteurs de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les facteurs de risque importants qui pourraient influencer sur les énoncés prospectifs comprennent, sans en exclure d'autres : la conjoncture économique et commerciale en général, y compris les facteurs ayant des répercussions sur les chaînes d'approvisionnement mondiales comme les pandémies et les conflits et tensions géopolitiques; la concurrence dans le secteur; la variabilité des taux d'inflation, de change et d'intérêt; les variations de prix du carburant; les nouvelles dispositions législatives et (ou) réglementaires; la conformité aux lois et règlements sur l'environnement; les mesures prises par les organismes de réglementation; l'augmentation des charges relatives à l'entretien et à l'exploitation; les menaces à la sécurité; la dépendance à l'égard de la technologie et les risques de cybersécurité connexes; les restrictions au commerce ou les modifications aux ententes de commerce international; le transport de matières dangereuses; les différents événements qui pourraient perturber l'exploitation, y compris les barrages illégaux sur les réseaux ferroviaires et les événements naturels comme les intempéries, les sécheresses, les incendies, les inondations et les tremblements de terre; les changements climatiques; les négociations syndicales et les interruptions de travail; les réclamations liées à l'environnement; les incertitudes liées aux enquêtes, aux poursuites ou aux autres types de réclamations et de litiges; les risques et obligations résultant de déraillements; l'échéancier et la réalisation des programmes de dépenses en immobilisations; de même que les autres risques décrits de temps à autre de façon détaillée dans des rapports déposés par le CN auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis. On pourra également trouver une description des principaux facteurs de risque concernant le CN dans la section « Rapport de gestion » des rapports annuels et intermédiaires du CN ainsi que dans la Notice annuelle et le formulaire 40-F déposés par la Compagnie auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis et qui sont accessibles sur le site Web du CN.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur l'information disponible à la date où ils sont formulés. Le CN ne peut être tenu de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements futurs ou de changements de situations ou de prévisions, à moins que ne l'exigent les lois applicables sur les valeurs mobilières. Si le CN décidait de mettre à jour un énoncé prospectif, il ne faudrait pas en conclure que le CN fera d'autres mises à jour relatives à cet énoncé, à des questions connexes ou à tout autre énoncé de nature prospective. Les informations diffusées sur notre site Web ou accessibles par son intermédiaire ne font pas partie du présent communiqué de presse.

3) Par 200 000 heures-personnes, selon les critères de divulgation de la *Federal Railroad Administration* (FRA).

4) Par million de trains-milles, selon les critères de divulgation de la FRA.

Communiqué

Ce communiqué est accessible sur le site Web de la Compagnie à www.cn.ca/resultats-financiers, sur le site SEDAR à www.sedar.com et sur le site Web de la Securities and Exchange Commission des États-Unis par EDGAR à www.sec.gov.

À propos du CN

Le CN est un chef de file mondial du transport et un partenaire commercial majeur. Essentiel à l'économie, aux clients et aux collectivités qu'il dessert, le CN achemine annuellement en toute sécurité plus de 300 millions de tonnes de ressources naturelles, de produits manufacturés et de produits finis partout en Amérique du Nord. Le réseau du CN relie les côtes est et ouest du Canada au sud des États-Unis par un réseau ferroviaire de 18 600 milles. Le CN et ses filiales contribuent à la prospérité des collectivités et au commerce durable depuis 1919. Le CN maintient son engagement à l'égard des programmes de responsabilité sociale et de l'environnement.

- 30 -

Sources :

Médias

Jonathan Abecassis
Directeur principal
Relations avec les médias
(438) 455-3692
media@cn.ca

Communauté d'investissement

Paul Butcher
Vice-président
Relations avec les investisseurs
(514) 399-0052
investor.relations@cn.ca

Quelques statistiques ferroviaires – non auditées

	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour l'exercice terminé le 31 décembre	
	2022	2021	2022	2021
Mesures financières				
Indicateurs de performance financière clés ¹⁾				
Total des produits d'exploitation (en millions de dollars)	4 542	3 753	17 107	14 477
Produits marchandises (en millions de dollars)	4 400	3 586	16 569	13 888
Bénéfice d'exploitation (en millions de dollars)	1 912	1 566	6 840	5 616
Bénéfice d'exploitation rajusté (en millions de dollars) ^{2) 3)}	1 912	1 579	6 862	5 622
Bénéfice net (en millions de dollars) ⁴⁾	1 420	1 201	5 118	4 899
Bénéfice net rajusté (en millions de dollars) ^{2) 3) 4)}	1 420	1 211	5 134	4 225
Bénéfice dilué par action (en dollars) ⁴⁾	2,10	1,70	7,44	6,90
Bénéfice dilué par action rajusté (en dollars) ^{2) 3) 4)}	2,10	1,71	7,46	5,95
Flux de trésorerie disponibles (en millions de dollars) ^{2) 5)}	1 335	1 262	4 259	3 296
Acquisitions brutes d'immobilisations (en millions de dollars)	927	920	2 757	2 897
Rachats d'actions (en millions de dollars)	1 065	1 059	4 709	1 582
Dividendes par action (en dollars)	0,7325	0,6150	2,930	2,460
Ratio financier				
Ratio d'exploitation (%) ⁶⁾	57,9	58,3	60,0	61,2
Ratio d'exploitation rajusté (%) ^{2) 3)}	57,9	57,9	59,9	61,2
Mesures d'exploitation ⁷⁾				
Statistiques d'exploitation				
Tonnes-milles brutes (TMB) (en millions)	116 317	110 196	463 710	458 401
Tonnes-milles commerciales (TMC) (en millions)	60 143	56 563	235 788	233 138
Wagons complets (en milliers)	1 408	1 374	5 697	5 701
Milles de parcours (Canada et États-Unis)	18 600	19 500	18 600	19 500
Effectif (à la fin de la période)	23 971	22 604	23 971	22 604
Effectif (moyenne de la période)	23 998	23 107	23 396	24 084
Mesures d'exploitation clés				
Produits marchandises par TMC (en cents)	7,32	6,34	7,03	5,96
Produits marchandises par wagon complet (en dollars)	3 125	2 610	2 908	2 436
TMB par effectif moyen (en milliers)	4 847	4 769	19 820	19 033
Charges d'exploitation par TMB (en cents)	2,26	1,98	2,21	1,93
Charge de main-d'œuvre et d'avantages sociaux par TMB (en cents)	0,63	0,61	0,63	0,63
Carburant diesel consommé (en millions de gallons US)	103,0	98,3	402,2	405,2
Prix moyen du carburant (en dollars par gallon US)	5,73	3,70	5,42	3,28
Rendement du carburant (gallons US de carburant de locomotive consommés par 1 000 TMB)	0,886	0,892	0,867	0,884
Poids des trains (en tonnes)	9 148	9 665	9 324	9 658
Longueur des trains (en pieds)	7 870	8 491	8 160	8 559
Vitesse des wagons (wagons-milles par jour)	207	189	196	195
Temps de séjour (ensemble du réseau, en heures)	7,2	7,9	7,6	7,9
Vitesse moyenne des trains directs sur le réseau (milles par heure)	19,6	19,5	18,9	19,2
Utilisation des locomotives (TMB remorquées en fonction du total des HP)	196	194	197	198
Indicateurs de sécurité ⁸⁾				
Taux de fréquence des blessures (par 200 000 heures-personnes)	0,93	1,40	1,10	1,36
Taux d'accidents (par million de trains-milles)	1,82	2,08	1,97	1,84

1) Sauf indication contraire, ces montants sont exprimés en dollars CA et dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) aux États-Unis.

2) Ces mesures de calcul non conformes aux PCGR ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

3) Consulter la section d'information supplémentaire intitulée Mesures de calcul non conformes aux PCGR – Mesures de la performance rajustées pour une explication de ces mesures de calcul non conformes aux PCGR.

4) Au premier trimestre de 2022, la Compagnie a changé sa méthode de calcul de la valeur axée sur la valeur marchande de l'actif des régimes pour ses régimes de retraite à prestations déterminées en appliquant une méthode rétrospective. Les données comparatives ont été retraitées afin de se conformer au changement de méthode. Voir la Note 2, Changement de convention comptable, afférente aux États financiers consolidés intermédiaires non audités de la Compagnie, pour obtenir de plus amples renseignements.

5) Consulter la section d'information supplémentaire intitulée Mesures de calcul non conformes aux PCGR – Flux de trésorerie disponibles pour une explication de cette mesure de calcul non conforme aux PCGR.

6) Le ratio d'exploitation est défini comme les charges d'exploitation sous forme de pourcentage des produits d'exploitation.

7) Les statistiques d'exploitation, les mesures d'exploitation clés et les indicateurs de sécurité sont non audités et sont établis à partir des données estimées alors connues, et ils peuvent être modifiés lorsque de l'information plus complète devient disponible. Les définitions des tonnes-milles brutes, du rendement du carburant, du poids des trains, de la longueur des trains, de la vitesse des wagons, du temps de séjour et de la vitesse moyenne des trains directs sur le réseau figurent dans le Rapport de gestion de la Compagnie. Les définitions des autres indicateurs sont données sur le site Web du CN, à l'adresse www.cn.ca/glossaire.

8) Selon les critères de divulgation de la Federal Railroad Administration (FRA).

Renseignements complémentaires – non audités

	Pour les trois mois terminés le 31 décembre				Pour l'exercice terminé le 31 décembre			
	2022	2021	Variation en % fav. (défav.)	Variation en %, en devise constante ¹⁾ fav. (défav.)	2022	2021	Variation en % fav. (défav.)	Variation en %, en devise constante ¹⁾ fav. (défav.)
Produits d'exploitation (en millions de dollars) ²⁾								
Produits pétroliers et chimiques	794	755	5 %	— %	3 229	2 816	15 %	12 %
Métaux et minéraux	500	393	27 %	20 %	1 911	1 548	23 %	20 %
Produits forestiers	517	435	19 %	12 %	2 006	1 740	15 %	12 %
Charbon	235	165	42 %	39 %	937	618	52 %	50 %
Produits céréaliers et engrais	954	643	48 %	43 %	2 783	2 475	12 %	10 %
Intermodal	1 184	1 049	13 %	10 %	4 906	4 115	19 %	18 %
Véhicules automobiles	216	146	48 %	39 %	797	576	38 %	34 %
<i>Total – Produits marchandises</i>	4 400	3 586	23 %	18 %	16 569	13 888	19 %	17 %
Autres produits d'exploitation	142	167	(15 %)	(19 %)	538	589	(9 %)	(11 %)
<i>Total – Produits d'exploitation</i>	4 542	3 753	21 %	16 %	17 107	14 477	18 %	16 %
Tonnes-milles commerciales (TMC) (en millions) ³⁾								
Produits pétroliers et chimiques	10 669	10 955	(3 %)	(3 %)	46 273	42 436	9 %	9 %
Métaux et minéraux	6 753	6 617	2 %	2 %	27 606	26 743	3 %	3 %
Produits forestiers	5 937	6 087	(2 %)	(2 %)	25 020	25 948	(4 %)	(4 %)
Charbon	5 415	4 608	18 %	18 %	22 679	18 471	23 %	23 %
Produits céréaliers et engrais	17 611	14 196	24 %	24 %	55 359	58 733	(6 %)	(6 %)
Intermodal	13 063	13 529	(3 %)	(3 %)	56 029	58 412	(4 %)	(4 %)
Véhicules automobiles	695	571	22 %	22 %	2 822	2 395	18 %	18 %
<i>Total – TMC</i>	60 143	56 563	6 %	6 %	235 788	233 138	1 %	1 %
Produits marchandises/TMC (en cents) ^{2) 3)}								
Produits pétroliers et chimiques	7,44	6,89	8 %	3 %	6,98	6,64	5 %	3 %
Métaux et minéraux	7,40	5,94	25 %	17 %	6,92	5,79	20 %	16 %
Produits forestiers	8,71	7,15	22 %	15 %	8,02	6,71	20 %	16 %
Charbon	4,34	3,58	21 %	19 %	4,13	3,35	23 %	22 %
Produits céréaliers et engrais	5,42	4,53	20 %	16 %	5,03	4,21	19 %	17 %
Intermodal	9,06	7,75	17 %	14 %	8,76	7,04	24 %	23 %
Véhicules automobiles	31,08	25,57	22 %	14 %	28,24	24,05	17 %	14 %
<i>Total – Produits marchandises/TMC</i>	7,32	6,34	15 %	11 %	7,03	5,96	18 %	15 %
Wagons complets (en milliers) ³⁾								
Produits pétroliers et chimiques	154	153	1 %	1 %	636	596	7 %	7 %
Métaux et minéraux	247	239	3 %	3 %	956	969	(1 %)	(1 %)
Produits forestiers	80	81	(1 %)	(1 %)	330	339	(3 %)	(3 %)
Charbon	126	101	25 %	25 %	503	379	33 %	33 %
Produits céréaliers et engrais	192	159	21 %	21 %	614	628	(2 %)	(2 %)
Intermodal	556	595	(7 %)	(7 %)	2 450	2 611	(6 %)	(6 %)
Véhicules automobiles	53	46	15 %	15 %	208	179	16 %	16 %
<i>Total – Wagons complets</i>	1 408	1 374	2 %	2 %	5 697	5 701	— %	— %
Produits marchandises/wagon complet (en dollars) ^{2) 3)}								
Produits pétroliers et chimiques	5 156	4 935	4 %	— %	5 077	4 725	7 %	5 %
Métaux et minéraux	2 024	1 644	23 %	16 %	1 999	1 598	25 %	21 %
Produits forestiers	6 463	5 370	20 %	14 %	6 079	5 133	18 %	15 %
Charbon	1 865	1 634	14 %	12 %	1 863	1 631	14 %	13 %
Produits céréaliers et engrais	4 969	4 044	23 %	19 %	4 533	3 941	15 %	13 %
Intermodal	2 129	1 763	21 %	18 %	2 002	1 576	27 %	26 %
Véhicules automobiles	4 075	3 174	28 %	21 %	3 832	3 218	19 %	15 %
<i>Total – Produits marchandises/wagon complet</i>	3 125	2 610	20 %	15 %	2 908	2 436	19 %	17 %

1) Cette mesure de calcul non conforme aux PCGR n'est pas définie de façon normalisée en vertu des PCGR et peut, par conséquent, ne pas être comparable aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Consulter la section d'information supplémentaire intitulée Mesures de calcul non conformes aux PCGR – Devise constante pour une explication de cette mesure de calcul non conforme aux PCGR.

2) Ces montants sont exprimés en dollars CA.

3) Les statistiques d'exploitation et les mesures d'exploitation clés connexes sont non auditées et sont établies à partir des données estimées alors connues, et elles peuvent être modifiées lorsque de l'information plus complète devient disponible.

Mesures de calcul non conformes aux PCGR — non auditées

Dans la présente section d'information supplémentaire, la « Compagnie » ou « CN » désignent la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada et ses filiales en propriété exclusive. À moins d'indication contraire, les données financières contenues dans la présente section sont exprimées en dollars CA.

Le CN présente ses résultats financiers selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) aux États-Unis. La Compagnie utilise également des mesures de calcul non conformes aux PCGR, qui ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR, telles que les mesures de la performance rajustées, la devise constante, les flux de trésorerie disponibles, le ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté exprimé sous forme de multiple, le rendement du capital investi (RCI) et le RCI rajusté. Ces mesures de calcul non conformes aux PCGR peuvent ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Selon l'avis de la direction, ces mesures de calcul non conformes aux PCGR sont des mesures utiles de la performance et fournissent aux investisseurs de l'information supplémentaire leur permettant d'évaluer les résultats d'exploitation et les liquidités de la Compagnie. Ces mesures de calcul non conformes aux PCGR ne doivent pas être considérées isolément et ne remplacent aucunement les mesures financières préparées conformément aux PCGR.

Mesures de la performance rajustées

Le bénéfice net rajusté, le bénéfice par action dilué rajusté, le bénéfice d'exploitation rajusté, les charges d'exploitation rajustées et le ratio d'exploitation rajusté sont des mesures de calcul non conformes aux PCGR utilisées pour établir des objectifs de performance et mesurer la performance du CN. La direction estime que ces mesures de la performance rajustées fournissent à la direction et aux investisseurs de l'information supplémentaire sur les activités de la Compagnie et les tendances commerciales sous-jacentes, et qu'elles facilitent les comparaisons entre les périodes, puisqu'elles excluent certains éléments importants qui ne reflètent pas les activités commerciales sous-jacentes du CN et qui pourraient fausser l'analyse des tendances au chapitre de la performance économique. Ces éléments peuvent comprendre :

- i. des rajustements des charges d'exploitation : programme de compression de l'effectif, charge d'amortissement liée au déploiement d'un système de remplacement, honoraires de consultation liés à des questions touchant les actionnaires, pertes et recouvrements sur les actifs détenus en vue de la vente, coûts liés à l'acquisition d'entreprises;
- ii. des rajustements des charges hors exploitation : frais de crédit liés à l'acquisition d'entreprises, produits tirés de la résiliation d'une entente de fusion, gains et pertes sur la cession d'immobilisations; et
- iii. l'effet des modifications à la législation fiscale et de l'adoption de taux.

Ces mesures ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

Pour les trois mois et l'exercice terminés le 31 décembre 2022, le bénéfice net rajusté de la Compagnie s'est établi à 1 420 M\$, ou 2,10 \$ par action après dilution, et à 5 134 M\$, ou 7,46 \$ par action après dilution, respectivement. Les données rajustées pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 excluent des honoraires de consultation liés à des questions touchant les actionnaires de 22 M\$, ou 16 M\$ après impôts (0,02 \$ par action après dilution), comptabilisés au poste Risques divers et autres des États consolidés des résultats.

Pour les trois mois et l'exercice terminés le 31 décembre 2021, le bénéfice net rajusté de la Compagnie s'est établi à 1 211 M\$, ou 1,71 \$ par action après dilution, et à 4 225 M\$, ou 5,95 \$ par action après dilution, respectivement.¹⁾ Les données rajustées excluent :

- des prestations de cessation d'emploi et des coûts de séparation liés à un programme de compression de l'effectif de 39 M\$, ou 29 M\$ après impôts (0,04 \$ par action après dilution), comptabilisés au troisième trimestre au poste Main-d'œuvre et avantages sociaux des États consolidés des résultats;
- des honoraires de consultation liés à des questions touchant les actionnaires de 20 M\$, ou 15 M\$ après impôts (0,02 \$ par action après dilution), dont 13 M\$, ou 10 M\$ après impôts (0,01 \$ par action après dilution), ont été comptabilisés au quatrième trimestre et 7 M\$, ou 5 M\$ après impôts (0,01 \$ par action après dilution), ont été comptabilisés au troisième trimestre au poste Risques divers et autres des États consolidés des résultats;
- un recouvrement de 137 M\$, ou 102 M\$ après impôts (0,14 \$ par action après dilution), inscrit au premier trimestre lié à une perte sur les actifs détenus en vue de la vente au deuxième trimestre de 2020 pour tenir compte de l'entente de mise en vente, pour des activités ferroviaires continues, de certaines lignes non essentielles au Wisconsin, au Michigan et en Ontario à un exploitant de chemin de fer d'intérêt local;
- des coûts de transaction consistant en une avance versée au Kansas City Southern (KCS) et un remboursement connexe, déduction faite des coûts de transaction, de 84 M\$, ou 70 M\$ après impôts (0,10 \$ par action après dilution), comptabilisés au troisième trimestre découlant de l'Entente de fusion du CN avec le KCS, qui a été résiliée;
- un amortissement des frais de crédit-relais et d'autres frais de 97 M\$, ou 84 M\$ après impôts (0,11 \$ par action après dilution), dont 65 M\$, ou 60 M\$ après impôts (0,08 \$ par action après dilution), inscrit au troisième trimestre et de 32 M\$, ou 24 M\$ après impôts (0,03 \$

Mesures de calcul non conformes aux PCGR — non auditées

par action après dilution), inscrit au deuxième trimestre, découlant de l'opération avec le KCS, comptabilisé au poste Intérêts débiteurs des États consolidés des résultats; et

- des frais de résiliation de l'entente de fusion versés par le KCS au CN de 886 M\$, ou 770 M\$ après impôts (1,08 \$ par action après dilution), comptabilisés au troisième trimestre découlant de la résiliation par le KCS de l'Entente de fusion du CN avec le KCS.

1) Voir la Note 2, Changement de convention comptable, afférente aux États financiers consolidés intermédiaires non audités de la Compagnie pour obtenir de plus amples renseignements

Le bénéfice net rajusté est défini comme le bénéfice net conforme aux PCGR, rajusté pour tenir compte de certains éléments importants. Le bénéfice dilué par action rajusté est défini comme le bénéfice net rajusté divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation après dilution. Le tableau suivant fait le rapprochement du bénéfice net et du bénéfice par action conformes aux PCGR, tels que déclarés pour les trois mois et les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021, aux mesures de la performance rajustées non conformes aux PCGR indiquées aux présentes :

En millions, sauf les données par action	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour l'exercice terminé le 31 décembre	
	2022	2021	2022	2021
Bénéfice net ¹⁾	1 420 \$	1 201 \$	5 118 \$	4 899 \$
<i>Rajustements :</i>				
<i>Rajustements des charges d'exploitation :</i>				
Programme de compression de l'effectif	—	—	—	39
Honoraires de consultation liés à des questions touchant les actionnaires	—	13	22	20
Recouvrement d'une perte sur les actifs détenus en vue de la vente	—	—	—	(137)
Coûts de transaction	—	—	—	84
<i>Rajustements aux charges hors exploitation :</i>				
Amortissement des frais de crédit-relais et d'autres frais	—	—	—	97
Frais de résiliation d'une entente de fusion	—	—	—	(886)
<i>Rajustements d'impôts :</i>				
Incidence fiscale des rajustements ²⁾	—	(3)	(6)	109
Total des rajustements	—	10	16	(674)
Bénéfice net rajusté ¹⁾	1 420 \$	1 211 \$	5 134 \$	4 225 \$
Bénéfice dilué par action ¹⁾	2,10 \$	1,70 \$	7,44 \$	6,90 \$
Incidence des rajustements, par action	—	0,01	0,02	(0,95)
Bénéfice dilué par action rajusté ¹⁾	2,10 \$	1,71 \$	7,46 \$	5,95 \$

1) Voir la Note 2, Changement de convention comptable, afférente aux États financiers consolidés intermédiaires non audités de la Compagnie, pour obtenir de plus amples renseignements.

2) L'incidence fiscale des rajustements est fondée sur la nature de l'élément aux fins de l'impôt ainsi que sur les taux d'imposition du ressort territorial concerné.

Mesures de calcul non conformes aux PCGR – non auditées

Le bénéfice d'exploitation rajusté est défini comme le bénéfice d'exploitation conforme aux PCGR, rajusté pour tenir compte de certains éléments importants des charges d'exploitation. Les charges d'exploitation rajustées sont définies comme les charges d'exploitation conformes aux PCGR, rajustées pour tenir compte de certains éléments importants des charges d'exploitation. Le ratio d'exploitation rajusté est défini comme les charges d'exploitation rajustées sous forme de pourcentage des produits d'exploitation. Le tableau suivant fait le rapprochement du bénéfice d'exploitation, des charges d'exploitation et du ratio d'exploitation, tels que déclarés pour les trois mois et les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021, aux mesures de la performance rajustées non conformes aux PCGR indiquées aux présentes :

<i>En millions, sauf les pourcentages</i>	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour l'exercice terminé le 31 décembre	
	2022	2021	2022	2021
Bénéfice d'exploitation	1 912 \$	1 566 \$	6 840 \$	5 616 \$
<i>Rajustements des charges d'exploitation :</i>				
Programme de compression de l'effectif	–	–	–	39
Honoraires de consultation liés à des questions touchant les actionnaires	–	13	22	20
Recouvrement d'une perte sur les actifs détenus en vue de la vente	–	–	–	(137)
Coûts de transaction	–	–	–	84
<i>Total – Rajustements des charges d'exploitation</i>	–	13	22	6
<i>Bénéfice d'exploitation rajusté</i>	1 912 \$	1 579 \$	6 862 \$	5 622 \$
Charges d'exploitation	2 630 \$	2 187 \$	10 267 \$	8 861 \$
<i>Total – Rajustements des charges d'exploitation</i>	–	(13)	(22)	(6)
<i>Charges d'exploitation rajustées</i>	2 630 \$	2 174 \$	10 245 \$	8 855 \$
Ratio d'exploitation	57,9 %	58,3 %	60,0 %	61,2 %
<i>Incidence des rajustements</i>	– %	(0,4) %	(0,1) %	– %
<i>Ratio d'exploitation rajusté</i>	57,9 %	57,9 %	59,9 %	61,2 %

Devise constante

La présentation des résultats financiers en devise constante permet d'examiner les résultats financiers sans que soit prise en compte l'incidence des fluctuations des taux de change, ce qui facilite les comparaisons entre les périodes dans l'analyse des tendances au chapitre de la performance économique. Les mesures déclarées en devise constante sont considérées comme non conformes aux PCGR, ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. On obtient des résultats financiers en devise constante en convertissant les résultats libellés en dollars US de la période en cours aux taux de change moyens pondérés utilisés pour convertir les transactions libellées en dollars US de la période correspondante de l'exercice précédent.

Les taux de change moyens se sont établis à 1,36 \$ et à 1,30 \$ par 1,00 \$ US, respectivement, pour les trois mois et l'exercice terminés le 31 décembre 2022, et à 1,26 \$ et à 1,25 \$ par 1,00 \$ US, respectivement, pour les trois mois et l'exercice terminés le 31 décembre 2021.

En devise constante, le bénéfice net de la Compagnie pour les trois mois et l'exercice terminés le 31 décembre 2022 aurait été moins élevé de 49 M\$ (0,07 \$ par action après dilution) et aurait été moins élevé de 90 M\$ (0,13 \$ par action après dilution), respectivement.

Le tableau suivant fait le rapprochement de l'incidence de la devise constante et de la variation connexe en pourcentage en devise constante sur les résultats financiers, tels que déclarés pour les trois mois et l'exercice terminés le 31 décembre 2022 :

En millions, sauf les données par action	Pour les trois mois terminés le 31 décembre				Pour l'exercice terminé le 31 décembre			
	2022	Incidence de la devise constante	2021	Variation en %, en devise constante fav. (défav.)	2022	Incidence de la devise constante	2021	Variation en %, en devise constante fav. (défav.)
Produits d'exploitation								
Produits pétroliers et chimiques	794 \$	(37 \$)	755 \$	– %	3 229 \$	(74 \$)	2 816 \$	12 %
Métaux et minéraux	500	(29)	393	20 %	1 911	(57)	1 548	20 %
Produits forestiers	517	(29)	435	12 %	2 006	(57)	1 740	12 %
Charbon	235	(5)	165	39 %	937	(11)	618	50 %
Produits céréaliers et engrais	954	(32)	643	43 %	2 783	(56)	2 475	10 %
Intermodal	1 184	(29)	1 049	10 %	4 906	(58)	4 115	18 %
Véhicules automobiles	216	(13)	146	39 %	797	(24)	576	34 %
<i>Total – Produits marchandises</i>	4 400	(174)	3 586	18 %	16 569	(337)	13 888	17 %
Autres produits d'exploitation	142	(7)	167	(19 %)	538	(15)	589	(11 %)
<i>Total – Produits d'exploitation</i>	4 542	(181)	3 753	16 %	17 107	(352)	14 477	16 %
Charges d'exploitation								
Main-d'œuvre et avantages sociaux	731	(20)	674	(5 %)	2 935	(43)	2 879	– %
Services acquis et matières	576	(16)	504	(11 %)	2 191	(33)	2 082	(4 %)
Carburant	672	(46)	419	(49 %)	2 518	(88)	1 513	(61 %)
Amortissement	451	(13)	383	(14 %)	1 729	(25)	1 598	(7 %)
Location de matériel	84	(5)	82	4 %	338	(10)	336	2 %
Risques divers et autres	116	(5)	125	11 %	556	(15)	506	(7 %)
Recouvrement d'une perte sur les actifs détenus en vue de la vente	–	–	–	– %	–	–	(137)	(100) %
Coûts de transaction	–	–	–	– %	–	–	84	100 %
<i>Total – Charges d'exploitation</i>	2 630	(105)	2 187	(15 %)	10 267	(214)	8 861	(13 %)
<i>Bénéfice d'exploitation</i>	1 912	(76)	1 566	17 %	6 840	(138)	5 616	19 %
Intérêts débiteurs	(153)	11	(125)	(14 %)	(548)	18	(610)	13 %
Autres éléments du produit net des prestations ¹⁾	124	–	112	11 %	498	–	407	22 %
Frais de résiliation d'une entente de fusion	–	–	–	– %	–	–	886	(100) %
Autres produits (pertes)	(2)	–	21	(110 %)	(27)	–	43	(163) %
<i>Bénéfice avant les impôts sur les bénéfices ¹⁾</i>	1 881	(65)	1 574	15 %	6 763	(120)	6 342	5 %
Charge d'impôts sur les bénéfices ¹⁾	(461)	16	(373)	(19 %)	(1 645)	30	(1 443)	(12 %)
Bénéfice net ¹⁾	1 420 \$	(49 \$)	1 201 \$	14 %	5 118 \$	(90 \$)	4 899 \$	3 %
Bénéfice dilué par action ¹⁾	2,10 \$	(0,07 \$)	1,70 \$	19 %	7,44 \$	(0,13 \$)	6,90 \$	6 %

1) Voir la Note 2, Changement de convention comptable, afférente aux États financiers consolidés intermédiaires non audités de la Compagnie, pour obtenir de plus amples renseignements.

Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile des liquidités puisqu'ils démontrent la capacité de la Compagnie de générer des flux de trésorerie pour des obligations de dette et à des fins discrétionnaires, telles que le versement de dividendes, les rachats d'actions et les occasions stratégiques. La Compagnie définit les flux de trésorerie disponibles comme la différence entre les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation et les flux de trésorerie nets utilisés par les activités d'investissement, rajustés pour tenir compte de l'incidence i) des acquisitions d'entreprises ainsi que ii) des paiements liés à l'opération de fusion, des entrées de trésorerie et des impôts sur les bénéfices en espèces, qui sont des éléments non représentatifs des tendances de l'exploitation. Les flux de trésorerie disponibles ne sont pas définis de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

Le tableau suivant fait le rapprochement des flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation conformes aux PCGR, tels que déclarés pour les trois mois et les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021, aux flux de trésorerie disponibles non conformes aux PCGR indiqués aux présentes :

<i>En millions</i>	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour l'exercice terminé le 31 décembre	
	2022	2021	2022	2021
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	2 272 \$	2 086 \$	6 667 \$	6 971 \$
Flux de trésorerie nets utilisés par les activités d'investissement	(937)	(860)	(2 510)	(2 873)
<i>Flux de trésorerie nets générés avant les activités de financement</i>	1 335	1 226	4 157	4 098
<i>Rajustements:</i>				
Impôts sur les bénéfices en espèces pour les paiements et les entrées de trésorerie liés à l'opération de fusion ¹⁾	—	—	102	—
Coûts de transaction ²⁾	—	36	—	125
Avance versée pour une acquisition ³⁾	—	—	—	845
Remboursement de l'avance versée pour une acquisition ³⁾	—	—	—	(886)
Frais de résiliation d'une entente de fusion ³⁾	—	—	—	(886)
<i>Total des rajustements</i>	—	36	102	(802)
<i>Flux de trésorerie disponibles</i>	1 335 \$	1 262 \$	4 259 \$	3 296 \$

1) Se rapporte à des paiements d'impôts sur les bénéfices de 102 M\$ pour les paiements et les entrées de trésorerie liés à l'opération de fusion avec le KCS. Voir la Note 4, Acquisition, afférente aux États financiers consolidés intermédiaires non audités de la Compagnie pour obtenir de plus amples renseignements.

2) Se rapporte à des coûts de transaction de 125 M\$ engagés. Voir la Note 4, Acquisition, afférente aux États financiers consolidés intermédiaires non audités de la Compagnie pour obtenir de plus amples renseignements.

3) Voir la Note 4, Acquisition, afférente aux États financiers consolidés intermédiaires non audités de la Compagnie pour obtenir de plus amples renseignements.

Ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté sous forme de multiple

La direction est d'avis que le ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté exprimé sous forme de multiple est une mesure utile de la solvabilité parce qu'il reflète la capacité de la Compagnie à faire face à ses obligations du service de la dette et à d'autres obligations à long terme. La Compagnie calcule le ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté exprimé sous forme de multiple en divisant les capitaux empruntés rajustés par le BAIIA rajusté des douze derniers mois. Les capitaux empruntés rajustés sont définis comme la somme de la dette à long terme et de la tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an telles que déclarées dans les Bilans consolidés de la Compagnie, ainsi que des passifs liés aux contrats de location-exploitation, incluant la tranche échéant à moins de un an, et des régimes de retraite en déficit comptabilisés dans les Bilans consolidés de la Compagnie en raison de la nature de leurs obligations contractuelles et financières qui est semblable à des titres d'emprunt. Le BAIIA rajusté représente le bénéfice net, à l'exclusion des intérêts-débiteurs, de la charge d'impôt sur les bénéfices, de l'amortissement, du coût des contrats de location-exploitation, des autres éléments du produit net des prestations, d'autres produits (pertes) et d'autres éléments importants qui ne reflètent pas les activités commerciales sous-jacentes du CN et qui pourraient fausser l'analyse des tendances au chapitre de la performance économique. Les capitaux empruntés rajustés et le BAIIA rajusté sont des mesures de calcul non conformes aux PCGR utilisées dans le calcul du ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté exprimé sous forme de multiple. Ces mesures ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

Le tableau suivant fait le rapprochement des capitaux empruntés et du bénéfice net conformes aux PCGR, tels que déclarés pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021, respectivement, aux mesures rajustées indiquées aux présentes, lesquelles ont été utilisées pour calculer le ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté exprimé sous forme de multiple, non conforme aux PCGR :

<i>En millions, à moins d'indication contraire</i>	<i>Au 31 décembre et pour l'exercice terminé le 31 décembre</i>	2022	2021
Capitaux empruntés		15 429 \$	12 485 \$
<i>Rajustements :</i>			
Passifs liés aux contrats de location-exploitation, incluant la tranche échéant à moins de un an ¹⁾		466	430
Régimes de retraite en déficit ²⁾		353	447
Capitaux empruntés rajustés		16 248 \$	13 362 \$
Bénéfice net ³⁾		5 118 \$	4 899 \$
Intérêts débiteurs		548	610
Charge d'impôts sur les bénéfices ³⁾		1 645	1 443
Amortissement		1 729	1 598
Coût des contrats de location-exploitation ⁴⁾		142	131
Autres éléments du produit net des prestations ³⁾		(498)	(407)
Autres pertes (produits)		27	(43)
<i>Rajustements :</i>			
Programme de compression de l'effectif ⁵⁾		—	39
Honoraires de consultation liés à des questions touchant les actionnaires ⁶⁾		22	20
Recouvrement d'une perte sur les actifs détenus en vue de la vente ⁷⁾		—	(137)
Coûts de transaction ⁸⁾		—	84
Frais de résiliation d'une entente de fusion ⁹⁾		—	(886)
BAIIA rajusté		8 733 \$	7 351 \$
Ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté exprimé sous forme de multiple (fois)		1,86	1,82

1) Représente la valeur actuelle des paiements liés à des contrats de location-exploitation.

2) Représente le déficit capitalisé total de tous les régimes de retraite à prestations déterminées pour lesquels les obligations projetées découlant des régimes sont supérieures à l'actif des régimes.

3) Au premier trimestre de 2022, la Compagnie a changé sa méthode de calcul de la valeur axée sur la valeur marchande de l'actif des régimes pour ses régimes de retraite à prestations déterminées en appliquant une méthode rétrospective. Les données comparatives ont été retraitées afin de se conformer au changement de méthode. Voir la Note 2, Changement de convention comptable, afférente aux États financiers consolidés intermédiaires non audités de la Compagnie, pour obtenir de plus amples renseignements.

4) Représente les coûts des contrats de location-exploitation inscrits aux postes Services acquis et matières et Location de matériel des États consolidés des résultats.

5) Se rapporte à des prestations de cessation d'emploi et à des coûts de séparation liés à un programme de compression de l'effectif comptabilisés au poste Main-d'œuvre et avantages sociaux des États consolidés des résultats.

6) Se rapporte à des honoraires de consultation liés à des questions touchant les actionnaires comptabilisés au poste Risque divers et autres des États consolidés des résultats.

7) Se rapporte au recouvrement de 137 M\$ sur la perte sur les actifs détenus en vue de la vente de 486 M\$ au deuxième trimestre de 2020 découlant de l'entente de la Compagnie visant la vente de lignes non essentielles. Voir la Note 5, Actifs détenus en vue de la vente, afférente aux États financiers consolidés intermédiaires non audités de la Compagnie, pour obtenir de plus amples renseignements.

8) Se rapporte aux coûts de transaction engagés de 84 M\$ liés à l'Entente de fusion du CN qui a été résiliée, soit des coûts de transaction de 125 M\$, partiellement contrebalancés par des produits de 41 M\$ générés en raison des taux de change applicables lors du paiement de l'avance au KCS et de la réception du remboursement connexe de 700 M\$ US. Voir la Note 4, Acquisition, afférente aux États financiers consolidés intermédiaires non audités de la Compagnie, pour obtenir de plus amples renseignements.

9) Se rapporte à des frais de résiliation découlant du fait que le KCS a résilié l'Entente de fusion du CN et a conclu un accord de fusion avec le CP. Voir la Note 4, Acquisition, afférente aux États financiers consolidés intermédiaires non audités de la Compagnie, pour obtenir de plus amples renseignements.

RCI et RCI rajusté

Le RCI et le RCI rajusté sont des mesures utiles à la direction et aux investisseurs pour évaluer l'efficacité de la Compagnie dans l'utilisation des fonds de capital et permettent aux investisseurs d'évaluer les décisions prises par la direction en matière d'exploitation et d'investissement. La Compagnie calcule le RCI en divisant le rendement par le capital investi moyen, qui sont deux mesures non conformes aux PCGR. Le rendement correspond au bénéfice net plus les intérêts débiteurs après impôts, calculé au moyen du taux d'imposition effectif de la Compagnie. Le capital investi moyen correspond à la moyenne des soldes d'ouverture et de clôture sur les douze derniers mois de la somme de l'avoir total des actionnaires, de la dette à long terme et de la tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an moins la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les liquidités soumises à restrictions et les équivalents de trésorerie soumis à restrictions. La Compagnie calcule le RCI rajusté en divisant le rendement rajusté par le capital investi moyen, qui sont deux mesures non conformes aux PCGR. Le rendement rajusté correspond au bénéfice net rajusté plus les intérêts débiteurs après impôts, calculé au moyen du taux d'imposition effectif rajusté de la Compagnie. Le rendement, le capital investi moyen, le RCI, le rendement rajusté et le RCI rajusté ne sont pas définis de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

Le tableau suivant fait le rapprochement du bénéfice net et du bénéfice net rajusté au rendement et au rendement rajusté, respectivement, et présente le calcul du capital investi moyen, qui ont été utilisés pour calculer le RCI et le RCI rajusté :

<i>En millions, sauf les pourcentages</i>	<i>Au 31 décembre et pour l'exercice terminé le 31 décembre</i>	2022	2021
Bénéfice net ¹⁾		5 118 \$	4 899 \$
Intérêts débiteurs		548	610
Impôts sur les intérêts débiteurs ²⁾		(133)	(139)
Rendement ¹⁾		5 533 \$	5 370 \$
Total – Avoir des actionnaires moyen		22 064 \$	21 198 \$
Dette à long terme moyenne		13 175	11 987
Tranche moyenne de la dette à long terme échéant à moins de un an		783	709
Moins : Trésorerie, équivalents de trésorerie, liquidités soumises à restrictions et équivalents de trésorerie soumis à restrictions moyens		(1 088)	(1 221)
Capital investi moyen		34 934 \$	32 673 \$
RCI ¹⁾		15,8 %	16,4 %
Bénéfice net rajusté ^{1) 3)}		5 134 \$	4 225 \$
Intérêts débiteurs		548	610
Moins : Amortissement des frais de crédit-relais et d'autres frais ⁴⁾		—	(97)
Impôts sur les intérêts débiteurs moins l'amortissement des frais de crédit-relais et d'autres frais ⁵⁾		(133)	(123)
Rendement rajusté ¹⁾		5 549 \$	4 615 \$
Capital investi moyen		34 934 \$	32 673 \$
RCI rajusté ¹⁾		15,9 %	14,1 %

- 1) Voir la Note 2, *Changement de convention comptable, afférente aux États financiers consolidés intermédiaires non audités de la Compagnie, pour obtenir de plus amples renseignements.*
- 2) Le taux d'imposition effectif, défini comme la charge d'impôts sur les bénéfices sous forme de pourcentage du bénéfice avant les impôts sur les bénéfices, utilisé pour calculer les impôts sur les intérêts débiteurs pour 2022 était de 24,3 % (2021 – 22,8 %).
- 3) Cette mesure non conforme aux PCGR n'est pas définie de façon normalisée en vertu des PCGR et peut, par conséquent, ne pas être comparable aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Consulter la section d'information supplémentaire intitulée *Mesures de calcul non conformes aux PCGR – Mesures de la performance rajustées* pour une explication de cette mesure de calcul non conforme aux PCGR.
- 4) Se rapporte à un amortissement des frais de crédit-relais et d'autres frais découlant de l'opération avec le KCS, comptabilisé au poste *Intérêts débiteurs des États consolidés des résultats*. Voir la Note 4, *Acquisition, afférente aux États financiers consolidés intermédiaires non audités de la Compagnie pour obtenir de plus amples renseignements.*
- 5) Le taux d'imposition effectif rajusté est une mesure de calcul non conforme aux PCGR définie comme la charge d'impôts sur les bénéfices, déduction faite des rajustements d'impôts, tel qu'il est indiqué à la section intitulée *Mesures de la performance rajustées*, sous forme de pourcentage du bénéfice avant les impôts sur les bénéfices, déduction faite des rajustements avant impôts, tel qu'il est indiqué à la section intitulée *Mesures de la performance rajustées*. Cette mesure n'est pas définie de façon normalisée en vertu des PCGR et peut, par conséquent, ne pas être comparable à une mesure semblable présentée par d'autres sociétés. Le taux d'imposition effectif rajusté pour 2022 utilisé pour calculer les impôts rajustés sur les intérêts débiteurs moins un amortissement des frais de crédit-relais et d'autres frais était de 24,3 % (2021 – 24,0 %).

États consolidés des résultats – non audités

<i>En millions, sauf les données par action</i>	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour l'exercice terminé le 31 décembre	
	2022	2021	2022	2021
Produits d'exploitation	4 542 \$	3 753 \$	17 107 \$	14 477 \$
Charges d'exploitation				
Main-d'œuvre et avantages sociaux	731	674	2 935	2 879
Services acquis et matières	576	504	2 191	2 082
Carburant	672	419	2 518	1 513
Amortissement	451	383	1 729	1 598
Location de matériel	84	82	338	336
Risques divers et autres	116	125	556	506
Recouvrement d'une perte sur les actifs détenus en vue de la vente (Note 5)	—	—	—	(137)
Coûts de transaction (Note 4)	—	—	—	84
<i>Total – Charges d'exploitation</i>	2 630	2 187	10 267	8 861
<i>Bénéfice d'exploitation</i>	1 912	1 566	6 840	5 616
Intérêts débiteurs	(153)	(125)	(548)	(610)
Autres éléments du produit net des prestations ¹⁾	124	112	498	407
Frais de résiliation d'une entente de fusion (Note 4)	—	—	—	886
Autres produits (pertes)	(2)	21	(27)	43
<i>Bénéfice avant les impôts sur les bénéfices ¹⁾</i>	1 881	1 574	6 763	6 342
Charge d'impôts sur les bénéfices ¹⁾	(461)	(373)	(1 645)	(1 443)
Bénéfice net ¹⁾	1 420 \$	1 201 \$	5 118 \$	4 899 \$
Bénéfice par action				
De base ¹⁾	2,10 \$	1,70 \$	7,46 \$	6,91 \$
Dilué ¹⁾	2,10 \$	1,70 \$	7,44 \$	6,90 \$
Nombre moyen pondéré d'actions				
En circulation	674,9	705,3	686,4	708,5
Dilué	676,9	707,4	688,3	710,3
Dividendes déclarés par action	0,7325 \$	0,6150 \$	2,9300 \$	2,4600 \$

1) Au premier trimestre de 2022, la Compagnie a changé sa méthode de calcul de la valeur axée sur la valeur marchande de l'actif des régimes pour ses régimes de retraite à prestations déterminées en appliquant une méthode rétrospective. Les données comparatives ont été retraitées afin de se conformer au changement de méthode. Voir la Note 2, Changement de convention comptable, pour obtenir de plus amples renseignements.

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés non audités.

États consolidés du bénéfice global – non audités

En millions	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour l'exercice terminé le 31 décembre	
	2022	2021	2022	2021
Bénéfice net ¹⁾	1 420 \$	1 201 \$	5 118 \$	4 899 \$
Autre bénéfice (perte) global(e)				
Bénéfice (perte) net(te) sur la conversion des devises	(101)	(18)	366	(52)
Variation nette des régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite ¹⁾	(399)	1 844	(250)	2 066
Instruments dérivés	–	–	(2)	–
Autre bénéfice (perte) global(e) avant impôts sur les bénéfices ¹⁾	(500)	1 826	114	2 014
Recouvrement (charge) d'impôts sur les bénéfices ¹⁾	77	(486)	158	(544)
Autre bénéfice (perte) global(e) ¹⁾	(423)	1 340	272	1 470
Bénéfice global ¹⁾	997 \$	2 541 \$	5 390 \$	6 369 \$

1) Au premier trimestre de 2022, la Compagnie a changé sa méthode de calcul de la valeur axée sur la valeur marchande de l'actif des régimes pour ses régimes de retraite à prestations déterminées en appliquant une méthode rétrospective. Les données comparatives ont été retraitées afin de se conformer au changement de méthode. Voir la Note 2, Changement de convention comptable, pour obtenir de plus amples renseignements.

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés non audités.

Bilans consolidés — non audités

<i>En millions</i>	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	328 \$	838 \$
Liquidités et équivalents de trésorerie soumis à restrictions	506	503
Débiteurs	1 371	1 074
Matières et fournitures	692	589
Autres actifs à court terme (Note 5)	320	422
<i>Total – Actif à court terme</i>	3 217	3 426
Immobilisations	43 537	41 178
Actifs au titre de droits d'utilisation liés aux contrats de location-exploitation	470	445
Actif relatif aux régimes de retraite	3 033	3 050
Actifs incorporels, écart d'acquisition et autres	405	439
Total – Actif	50 662 \$	48 538 \$
Passif et avoir des actionnaires		
Passif à court terme		
Créditeurs et autres	2 785 \$	2 612 \$
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	1 057	508
<i>Total – Passif à court terme</i>	3 842	3 120
Impôts reportés	9 796	9 303
Autres passifs et crédits reportés	441	427
Régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite	486	645
Dette à long terme	14 372	11 977
Passifs liés aux contrats de location-exploitation	341	322
Avoir des actionnaires		
Actions ordinaires	3 613	3 704
Actions ordinaires dans les Fiducies d'actions	(170)	(103)
Surplus d'apport	381	397
Autre perte globale cumulée ¹⁾	(1 969)	(2 241)
Bénéfices non répartis ¹⁾	19 529	20 987
<i>Total – Avoir des actionnaires</i>	21 384	22 744
Total – Passif et avoir des actionnaires	50 662 \$	48 538 \$

1) Au premier trimestre de 2022, la Compagnie a changé sa méthode de calcul de la valeur axée sur la valeur marchande de l'actif des régimes pour ses régimes de retraite à prestations déterminées en appliquant une méthode rétrospective. Les données comparatives ont été retraitées afin de se conformer au changement de méthode. Voir la Note 2, Changement de convention comptable, pour obtenir de plus amples renseignements.

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés non audités.

États consolidés de l'évolution de l'avoir des actionnaires – non audités

<i>En millions</i>	Nombre d'actions ordinaires		Actions ordinaires détenues dans les Fiducies d'actions	Actions ordinaires détenues dans les Fiducies d'actions	Surplus d'apport	Autre perte globale cumulée	Bénéfices non répartis	Total – Avoir des actionnaires
	En circulation	Fiducies d'actions						
Solde au 30 septembre 2022	677,9	0,9	3 625 \$	(88) \$	378 \$	(1 546) \$	19 631 \$	22 000 \$
Bénéfice net							1 420	1 420
Options d'achat d'actions levées	0,2		23		(2)			21
Règlement d'octrois donnant lieu à un règlement en titres de capitaux propres	0,1	(0,1)		5	(7)		1	(1)
Charge liée à la rémunération à base d'actions et autres					12		–	12
Rachat d'actions ordinaires	(6,6)		(35)				(1 030)	(1 065)
Achats d'actions par les Fiducies d'actions	(0,6)	0,6		(87)				(87)
Autre bénéfice global						(423)		(423)
Dividendes (0,7325 \$ par action)							(493)	(493)
Solde au 31 décembre 2022	671,0	1,4	3 613 \$	(170) \$	381 \$	(1 969) \$	19 529 \$	21 384 \$

<i>En millions</i>	Nombre d'actions ordinaires		Actions ordinaires détenues dans les Fiducies d'actions	Actions ordinaires détenues dans les Fiducies d'actions	Surplus d'apport	Autre perte globale cumulée	Bénéfices non répartis	Total – Avoir des actionnaires
	En circulation	Fiducies d'actions						
Solde au 31 décembre 2021 ¹⁾	700,9	1,1	3 704 \$	(103) \$	397 \$	(2 241) \$	20 987 \$	22 744 \$
Bénéfice net							5 118	5 118
Options d'achat d'actions levées	0,6		70		(9)			61
Règlement d'octrois donnant lieu à un règlement en titres de capitaux propres	0,4	(0,4)		38	(84)		(22)	(68)
Charge liée à la rémunération à base d'actions et autres					77		(2)	75
Rachat d'actions ordinaires	(30,2)		(161)				(4 548)	(4 709)
Achats d'actions par les Fiducies d'actions	(0,7)	0,7		(105)				(105)
Autre bénéfice global						272		272
Dividendes (2,9300 \$ par action)							(2 004)	(2 004)
Solde au 31 décembre 2022	671,0	1,4	3 613 \$	(170) \$	381 \$	(1 969) \$	19 529 \$	21 384 \$

1) Au premier trimestre de 2022, la Compagnie a changé sa méthode de calcul de la valeur axée sur la valeur marchande de l'actif des régimes pour ses régimes de retraite à prestations déterminées en appliquant une méthode rétrospective. Les données comparatives ont été retraitées afin de se conformer au changement de méthode. Voir la Note 2, Changement de convention comptable, pour obtenir de plus amples renseignements.

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés non audités.

États consolidés de l'évolution de l'avoir des actionnaires – non audités

En millions	Nombre d'actions ordinaires		Actions ordinaires détenues dans les Fiducies d'actions	Actions ordinaires détenues dans les Fiducies d'actions	Surplus d'apport	Autre perte globale cumulée	Bénéfices non répartis	Total – Avoir des actionnaires
	En circulation	Fiducies d'actions						
Solde au 30 septembre 2021 ¹⁾	707,3	1,1	3 727 \$	(104) \$	381 \$	(3 581) \$	21 246 \$	21 669 \$
Bénéfice net ¹⁾							1 201	1 201
Options d'achat d'actions levées	0,2		12		(1)			11
Règlement d'octrois donnant lieu à un règlement en titres de capitaux propres	0,1	(0,1)		6	(9)		(3)	(6)
Charge liée à la rémunération à base d'actions et autres					26		–	26
Rachat d'actions ordinaires	(6,6)		(35)				(1 024)	(1 059)
Achats d'actions par les Fiducies d'actions	(0,1)	0,1		(5)				(5)
Autre perte globale ¹⁾						1 340		1 340
Dividendes (0,6150 \$ par action)							(433)	(433)
Solde au 31 décembre 2021 ¹⁾	700,9	1,1	3 704 \$	(103) \$	397 \$	(2 241) \$	20 987 \$	22 744 \$

En millions	Nombre d'actions ordinaires		Actions ordinaires détenues dans les Fiducies d'actions	Actions ordinaires détenues dans les Fiducies d'actions	Surplus d'apport	Autre perte globale cumulée	Bénéfices non répartis	Total – Avoir des actionnaires
	En circulation	Fiducies d'actions						
Solde au 31 décembre 2020 ¹⁾	710,3	1,3	3 698 \$	(115) \$	379 \$	(3 711) \$	19 400 \$	19 651 \$
Bénéfice net ¹⁾							4 899	4 899
Options d'achat d'actions levées	0,7		60		(8)			52
Règlement d'octrois donnant lieu à un règlement en titres de capitaux propres	0,4	(0,4)		38	(60)		(42)	(64)
Charge liée à la rémunération à base d'actions et autres					86		(2)	84
Rachat d'actions ordinaires	(10,3)		(54)				(1 528)	(1 582)
Achats d'actions par les Fiducies d'actions	(0,2)	0,2		(26)				(26)
Autre bénéfice global ¹⁾						1 470		1 470
Dividendes (2,4600 \$ par action)							(1 740)	(1 740)
Solde au 31 décembre 2021 ¹⁾	700,9	1,1	3 704 \$	(103) \$	397 \$	(2 241) \$	20 987 \$	22 744 \$

1) Au premier trimestre de 2022, la Compagnie a changé sa méthode de calcul de la valeur axée sur la valeur marchande de l'actif des régimes pour ses régimes de retraite à prestations déterminées en appliquant une méthode rétrospective. Les données comparatives ont été retraitées afin de se conformer au changement de méthode. Voir la Note 2, Changement de convention comptable, pour obtenir de plus amples renseignements.

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés non audités.

États consolidés des flux de trésorerie — non audités

En millions	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour l'exercice terminé le 31 décembre	
	2022	2021	2022	2021
Activités d'exploitation				
Bénéfice net ¹⁾	1 420 \$	1 201 \$	5 118 \$	4 899 \$
Rajustements visant à rapprocher le bénéfice net et les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation :				
Amortissement	451	383	1 729	1 598
Produit et capitalisation des régimes de retraite ¹⁾	(92)	(99)	(387)	(314)
Amortissement des frais de crédit-relais et autres frais (Note 4)	—	—	—	97
Impôts reportés ¹⁾	188	154	404	513
Recouvrement d'une perte sur les actifs détenus en vue de la vente (Note 5)	—	—	—	(137)
Variations des actifs et des passifs d'exploitation :				
Débiteurs	126	135	(290)	(22)
Matières et fournitures	11	30	(82)	(7)
Créditeurs et autres	272	281	(9)	141
Autres actifs à court terme	(70)	(24)	(30)	35
Autres activités d'exploitation, nettes	(34)	25	214	168
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	2 272	2 086	6 667	6 971
Activités d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations	(920)	(914)	(2 750)	(2 891)
Avance versée pour une acquisition et autres coûts de transaction (Note 4)	—	—	—	(908)
Remboursement de l'avance versée pour une acquisition (Note 4)	—	—	—	886
Produit des actifs détenus en vue de la vente (Note 5)	—	—	273	—
Autres activités d'investissement, nettes	(17)	54	(33)	40
Flux de trésorerie nets utilisés par les activités d'investissement	(937)	(860)	(2 510)	(2 873)
Activités de financement				
Émission de dette	—	—	1 899	403
Remboursement de dette	(344)	(19)	(383)	(861)
Variation nette du papier commercial	602	(1 014)	563	66
Frais de crédit-relais et autres frais (Note 4)	—	—	—	(97)
Règlement des contrats de change à terme sur la dette	18	(9)	79	(8)
Émission d'actions ordinaires découlant de la levée d'options d'achat d'actions	21	11	61	52
Impôts retenus versés sur le règlement net d'octrois donnant lieu à un règlement en titres de capitaux propres	—	(5)	(44)	(37)
Rachat d'actions ordinaires	(1 122)	(1 096)	(4 709)	(1 582)
Achat d'actions ordinaires pour le règlement d'octrois donnant lieu à un règlement en titres de capitaux propres	(1)	(2)	(24)	(27)
Achat d'actions ordinaires par les Fiducies d'actions	(87)	(5)	(105)	(26)
Dividendes versés	(493)	(433)	(2 004)	(1 740)
Flux de trésorerie nets utilisés par les activités de financement	(1 406)	(2 572)	(4 667)	(3 857)
Effet des fluctuations du taux de change sur la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les liquidités soumises à restrictions et les équivalents de trésorerie soumis à restrictions	(1)	—	3	—
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des liquidités soumises à restrictions et des équivalents de trésorerie soumis à restrictions	(72)	(1 346)	(507)	241
Trésorerie, équivalents de trésorerie, liquidités soumises à restrictions et équivalents de trésorerie soumis à restrictions au début de la période	906	2 687	1 341	1 100
Trésorerie, équivalents de trésorerie, liquidités soumises à restrictions et équivalents de trésorerie soumis à restrictions à la fin de la période	834 \$	1 341 \$	834 \$	1 341 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	328 \$	838 \$	328 \$	838 \$
Liquidités et équivalents de trésorerie soumis à restrictions à la fin de la période	506	503	506	503
Trésorerie, équivalents de trésorerie, liquidités soumises à restrictions et équivalents de trésorerie soumis à restrictions à la fin de la période	834 \$	1 341 \$	834 \$	1 341 \$
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie				
Intérêts versés	(103) \$	(79) \$	(542) \$	(512) \$
Impôts sur les bénéfices versés	(334) \$	(177) \$	(1 288) \$	(759) \$

1) Au premier trimestre de 2022, la Compagnie a changé sa méthode de calcul de la valeur axée sur la valeur marchande de l'actif des régimes de retraite à prestations déterminées en appliquant une méthode rétrospective. Les données comparatives ont été retraitées afin de se conformer au changement de méthode. Voir la Note 2, Changement de convention comptable, pour obtenir de plus amples renseignements.

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés non audités.

1 – Mode de présentation

Dans les présentes notes, la « Compagnie » ou « CN » désignent la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada et ses filiales en propriété exclusive.

Les États financiers consolidés intermédiaires non audités ci-joints, exprimés en dollars CA, ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) aux États-Unis pour les états financiers intermédiaires. Par conséquent, ils ne contiennent pas toute l'information exigée selon les PCGR pour les états financiers complets. De l'avis de la direction, tous les rajustements (constitués de montants courus normaux récurrents) jugés nécessaires pour une présentation fidèle ont été inclus. Les résultats d'exploitation intermédiaires ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats qui pourraient être prévus pour l'ensemble de l'exercice.

Ces États financiers consolidés intermédiaires non audités ont été préparés selon des conventions comptables conformes à celles qui ont été utilisées pour dresser les États financiers consolidés annuels de 2021 du CN, à l'exception des éléments présentés à la *Note 2, Changement de convention comptable*, et devraient être lus conjointement avec ces états financiers et les Notes afférentes.

2 – Changement de convention comptable

Changement de convention comptable pour déterminer le coût (produit) net des prestations au titre des régimes de retraite à prestations déterminées

À partir du 1^{er} janvier 2022, le CN a choisi de modifier sa méthode comptable visant à déterminer la valeur marchande de l'actif de ses régimes de retraite à prestations déterminées. La nouvelle méthode comptable modifie le calcul de la valeur marchande de l'actif relatif aux régimes de retraite, qui est utilisé pour déterminer le coût net des prestations, mais n'a aucune incidence sur la capitalisation annuelle des régimes. Auparavant, la Compagnie utilisait une méthode de calcul de la valeur marchande des régimes de retraite selon laquelle les gains et les pertes réalisés et non réalisés ainsi que l'appréciation et la dépréciation de la valeur des investissements étaient comptabilisés sur une période de cinq ans. La nouvelle méthode de calcul permettra à la Compagnie d'appliquer une méthode du corridor de sorte que la valeur marchande ne s'écarte pas excessivement de sa juste valeur. Plus précisément, la valeur marchande ne dépassera pas 110 % ou ne sera pas inférieure à 90 % de la juste valeur. Ce changement établit une méthode du corridor selon laquelle le montant faisant que la valeur marchande se trouve à l'extérieur du corridor de 10 % sera comptabilisé immédiatement dans la valeur marchande de l'actif et ne sera pas assujéti à la période de constatation de cinq ans. Il n'y a aucun changement dans la méthode de constatation du produit des investissements.

Le CN considère que l'utilisation d'une valeur calculée selon une méthode de corridor est préférable à la méthode de calcul antérieure, car elle reflète plus exactement l'incidence de la variation de la valeur de l'actif des régimes dans la détermination du coût net des prestations. En outre, la nouvelle méthode comptable s'aligne sur les lignes directrices en vigueur émises par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) pour la préparation des évaluations actuarielles à des fins de capitalisation pour tous les régimes de retraite à prestations déterminées enregistrés canadiens. Par conséquent, la Compagnie a adopté et appliqué les dernières lignes directrices du BSIF en commençant par les évaluations actuarielles du 31 décembre 2021 qui ont été déposées au cours du deuxième trimestre de 2022.

Le changement de méthode comptable a été appliqué de façon rétrospective à toutes les périodes présentées dans les états financiers du CN. Le changement n'a eu aucune incidence sur le bénéfice d'exploitation ou les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation, mais il a eu une incidence sur les autres composantes du coût (produit) net des prestations au titre des régimes de retraite à prestations déterminées ainsi que sur des éléments connexes des bénéfices consolidés comme le bénéfice net et le bénéfice par action, qui ont été présentés antérieurement. D'autres incidences comprenaient des changements connexes à d'autres postes des états des résultats consolidés présentés antérieurement, notamment Autre bénéfice (perte) global(e), Bénéfices non répartis, Autre bénéfice (perte) global(e) cumulé(e) et d'autres postes connexes dans la détermination des flux de trésorerie nets provenant (utilisés) des activités d'exploitation.

Notes afférentes aux états financiers consolidés non audités

Le choix de procéder à ce changement a eu une incidence sur des montants présentés antérieurement inclus aux présentes, comme l'indiquent les tableaux ci-dessous :

États consolidés des résultats

<i>En millions, sauf les données par action</i>	Pour les trois mois terminés le 31 décembre 2021		Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021	
	Selon l'ancienne méthode	Après retraitement	Selon l'ancienne méthode	Après retraitement
Autres éléments du produit net des prestations	110 \$	112 \$	398 \$	407 \$
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	1 572 \$	1 574 \$	6 333 \$	6 342 \$
Charge d'impôts sur les bénéfices	(373) \$	(373) \$	(1 441) \$	(1 443) \$
Bénéfice net	1 199 \$	1 201 \$	4 892 \$	4 899 \$
Bénéfice par action :				
En circulation	1,70 \$	1,70 \$	6,90 \$	6,91 \$
Dilué	1,69 \$	1,70 \$	6,89 \$	6,90 \$

États consolidés du bénéfice global

<i>En millions</i>	Pour les trois mois terminés le 31 décembre 2021		Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021	
	Selon l'ancienne méthode	Après retraitement	Selon l'ancienne méthode	Après retraitement
Bénéfice net	1 199 \$	1 201 \$	4 892 \$	4 899 \$
Variation nette des régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite	1 858 \$	1 844 \$	2 075 \$	2 066 \$
Autre bénéfice global avant impôts sur les bénéfices	1 840 \$	1 826 \$	2 023 \$	2 014 \$
Charge d'impôts sur les bénéfices	(489) \$	(486) \$	(546) \$	(544) \$
Autre perte globale	1 351 \$	1 340 \$	1 477 \$	1 470 \$
Bénéfice global	2 550 \$	2 541 \$	6 369 \$	6 369 \$

Bilans consolidés

<i>En millions</i>	Au 31 décembre 2021	
	Selon l'ancienne méthode	Après retraitement
Autre perte globale cumulée	(1 995) \$	(2 241) \$
Bénéfices non répartis	20 741 \$	20 987 \$

États consolidés de l'évolution de l'avoir des actionnaires

<i>En millions</i>	Selon l'ancienne méthode			Après retraitement		
	Autre perte globale cumulée	Bénéfices non répartis	Total – Avoir des actionnaires	Autre perte globale cumulée	Bénéfices non répartis	Total – Avoir des actionnaires
Solde au 31 décembre 2020 ¹⁾	(3 472) \$	19 161 \$	19 651 \$	(3 711) \$	19 400 \$	19 651 \$
Bénéfice net		4 892 \$	4 892 \$		4 899 \$	4 899 \$
Autre bénéfice global	1 477 \$		1 477 \$	1 470 \$		1 470 \$
Solde au 31 décembre 2021	(1 995) \$	20 741 \$	22 744 \$	(2 241) \$	20 987 \$	22 744 \$
Solde au 30 septembre 2021	(3 346) \$	21 002 \$	21 660 \$	(3 581) \$	21 246 \$	21 669 \$
Bénéfice net		1 199 \$	1 199 \$		1 201 \$	1 201 \$
Autre bénéfice global	1 351 \$		1 351 \$	1 340 \$		1 340 \$
Solde au 31 décembre 2021	(1 995) \$	20 741 \$	22 744 \$	(2 241) \$	20 987 \$	22 744 \$

1) Le retraitement cumulatif au 31 décembre 2020, soit le début de la première période présentée dans les états financiers consolidés inclus aux présentes, a donné lieu à une hausse de 239 M\$ des postes Bénéfices non répartis et Autre perte globale cumulée.

États consolidés des flux de trésorerie

En millions	Pour les trois mois terminés le 31 décembre 2021		Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021	
	Selon l'ancienne méthode	Après retraitement	Selon l'ancienne méthode	Après retraitement
Bénéfice net	1 199 \$	1 201 \$	4 892 \$	4 899 \$
Produit et capitalisation des régimes de retraite	(97) \$	(99) \$	(305) \$	(314) \$
Impôts reportés	154 \$	154 \$	511 \$	513 \$

3 – Recommandations comptables récentes

La récente mise à jour *Accounting Standards Update* (ASU) ci-dessous, qui a été publiée par le *Financial Accounting Standards Board* (FASB), est entrée en vigueur durant l'exercice en cours et a été adoptée par la Compagnie :

ASU 2021-10 *Disclosures by business entities about government assistance (Topic 832)*

L'ASU augmentera la transparence de l'aide gouvernementale, notamment pour l'information à fournir concernant le type d'aide, la comptabilisation de l'aide par l'entité et l'incidence de l'aide sur les états financiers de l'entité.

La Compagnie a adopté cette norme au cours du quatrième trimestre de 2022, avec une entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2022. L'adoption de cette norme a été appliquée aux transactions d'aide gouvernementale existantes.

Les récentes mises à jour ASU ci-dessous, qui ont été publiées par le FASB au cours de 2020, ont été modifiées en 2021 et en 2022 et n'ont pas été adoptées par la Compagnie :

ASU 2020-04 et ASU 2022-06 *Reference rate reform (Topic 848): Facilitation of the effects of reference rate reform on financial reporting and related amendments*

Le *London Interbank Offered Rate* (LIBOR) en dollars américains et le *Canadian Dollar Offered Rate* (CDOR) sont des taux d'intérêt de référence utilisés dans diverses ententes. La publication de certains taux LIBOR et CDOR a cessé en janvier 2022 et en mai 2021, respectivement, et les taux restants devraient être abandonnés le 30 juin 2023 et le 30 juin 2024, respectivement. Les taux de référence alternatifs recommandés pour le LIBOR et le CDOR sont le *Secured Overnight Financing Rate* (SOFR) et le taux des opérations de pension à un jour (taux CORRA), respectivement.

Cette norme ASU fournit des mesures de simplification et des exceptions facultatives pour l'application des principes comptables généralement reconnus aux transactions touchées par la réforme des taux de référence, si certains critères sont respectés. Ces transactions touchent notamment les modifications aux contrats, les relations de couverture et la vente ou le transfert des titres d'emprunt classés comme étant détenus jusqu'à l'échéance.

Cette norme ASU est entrée en vigueur le 12 mars 2020 et peut être adoptée de façon prospective au plus tard le 31 décembre 2024, suivant les modifications introduites par la norme ASU 2022-06. La Compagnie a une facilité de crédit non renouvelable qui fait référence au LIBOR et au CDOR pour laquelle les taux de référence alternatifs devraient être le SOFR et le taux CORRA, respectivement. Au 31 décembre 2022, la Compagnie avait des prêts d'équipement consentis en vertu de la facilité de crédit non renouvelable faisant référence au LIBOR, dont les emprunts en cours s'élevaient à 542 M\$ US. Ces prêts d'équipement seront touchés par l'abandon des taux LIBOR restants et la Compagnie s'est dotée de libellés de remplacement pour assurer la transition du LIBOR vers le SOFR.

La Compagnie évalue l'effet que l'adoption de cette norme ASU aura sur ses États financiers consolidés et les divulgations connexes, et déterminera si elle choisira d'appliquer certaines des mesures de simplification ou des exceptions facultatives prévues par cette norme ASU.

D'autres normes ASU récemment publiées et devant être appliquées le ou après le 31 décembre 2022 ont été évaluées par la Compagnie et ne devraient pas avoir une incidence significative sur les États financiers consolidés de la Compagnie.

4 – Acquisition

Résiliation de l'entente de fusion du CN et du Kansas City Southern (KCS)

Le 15 septembre 2021, le KCS a avisé le CN qu'il résiliait l'entente de fusion définitive annoncée précédemment le 21 mai 2021 (l'« Entente de fusion du CN »), en vertu de laquelle le CN aurait acquis le KCS.

Le 31 août 2021, le *Surface Transportation Board* (STB) a rejeté la requête conjointe du CN et du KCS visant l'approbation d'une fiducie de vote proposée. Le 15 septembre 2021, le KCS et son conseil d'administration ont annoncé que la proposition d'acquisition révisée du 12 septembre 2021 du Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée (CP) constituait une « Proposition d'entreprise supérieure », comme il est énoncé dans l'Entente de fusion du CN. Par conséquent, le KCS a conclu une entente de renonciation avec le CN en vertu de laquelle le KCS a convenu de résilier l'Entente de fusion du CN pour conclure un accord de fusion avec le CP. Le CN a donc reçu les frais de résiliation de l'entente de fusion de 700 M\$ US (886 M\$) de la part du KCS, lesquels ont été comptabilisés au poste Frais de résiliation d'une entente de fusion des États consolidés des résultats de la Compagnie et figurent dans le poste Activités d'exploitation des États consolidés des flux de trésorerie. De plus, le KCS a également remboursé à Brooklyn US Holdings, Inc. (Holdco), une filiale en propriété exclusive de la Compagnie, 700 M\$ US (886 M\$) que le CN avait précédemment versés au KCS à titre d'avance d'un montant de 700 M\$ US (845 M\$) relativement au paiement par le KCS des frais de résiliation au CP en vertu de l'accord de fusion initial du KCS avec le CP, lequel avait été résilié le 21 mai 2021. Le remboursement reçu au troisième trimestre de 2021 a été comptabilisé au poste Coûts de transaction des États consolidés des résultats et figure dans le poste Activités d'investissement des États consolidés des flux de trésorerie. L'avance de 700 M\$ US (845 M\$) a été comptabilisée au poste Avance au KCS et autres coûts de transaction des Bilans consolidés au deuxième trimestre de 2021 et a été passée en charges dans le poste Coûts de transaction des États consolidés des résultats au troisième trimestre de 2021. Cette avance ainsi que les coûts de transaction de 63 M\$ payés au deuxième trimestre de 2021 figurent au poste Activités d'investissement des États consolidés des flux de trésorerie.

La Compagnie a engagé des coûts de transaction de 84 M\$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, lesquels ont été comptabilisés au poste Coûts de transaction des États consolidés des résultats. Ce montant comprend des coûts de transaction de 125 M\$, constitués d'une charge de 76 M\$ liée à des coûts capitalisés antérieurement au poste Avance au KCS et autres coûts de transaction dans les Bilans consolidés au deuxième trimestre de 2021, conformément à la mise en application de la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation, et des coûts de transaction supplémentaires de 49 M\$ engagés au troisième trimestre de 2021; ces montants ont été partiellement contrebalancés par des produits de 41 M\$ générés en raison des taux de change applicables lors du paiement de l'avance au KCS libellée en dollars américains et de la réception du remboursement connexe.

La Compagnie a également payé des frais de crédit-relais et autres frais de 97 M\$, qui ont été comptabilisés au poste Intérêts débiteurs des États consolidés des résultats pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, après avoir comptabilisé toutes les charges directes et supplémentaires ainsi que les produits générés par les frais de résiliation de l'entente de fusion, le CN a comptabilisé un bénéfice supplémentaire de 705 M\$ (616 M\$ après impôts), en raison de sa décision stratégique de présenter une offre au KCS.

5 – Actifs détenus en vue de la vente

Au premier trimestre de 2021, le CN a conclu une entente avec un exploitant de chemin de fer d'intérêt local en vue de la vente de lignes non essentielles au Wisconsin, au Michigan et en Ontario, qui représentent 850 milles classés comme actifs détenus en vue de la vente ainsi que 50 milles supplémentaires d'actifs de voie et de chemin de roulement, ce qui a résulté en un recouvrement de 137 M\$ (102 M\$ après impôts) sur la perte de 486 M\$ (363 M\$ après impôts) comptabilisés au deuxième trimestre de 2020 afin de rajuster la valeur comptable de ces actifs de voie et de chemin de roulement en fonction de leur prix de vente estimatif net.

Au 31 décembre 2021, la valeur comptable des actifs détenus en vue de la vente, soit 260 M\$, était comprise au poste Autres actifs à court terme des Bilans consolidés.

Au quatrième trimestre de 2021, le STB a approuvé, sans condition, l'entente entre la Compagnie et l'exploitant de chemin de fer d'intérêt local. La transaction a été conclue le 28 janvier 2022 et le 31 janvier 2022 pour les actifs américains et canadiens, respectivement. La différence entre le prix de vente net et le prix de vente estimé était négligeable.

6 – Événement subséquent

Offre publique de rachat (OPR) dans le cours normal des activités

Le 24 janvier 2023, le Conseil d'administration de la Compagnie a approuvé une nouvelle OPR permettant le rachat jusqu'à concurrence de 32,0 millions d'actions ordinaires entre le 1^{er} février 2023 et le 31 janvier 2024.